

## 46<sup>ème</sup> conférence des services généraux, les 28, 29 et 30 avril 2017

### COMMISSION POLE INSTITUTIONS (SANTÉ – JUSTICE – ENTREPRISES – SERVICES SOCIAUX - COLLECTIVITES)

Salle Saint-Bonaventure - Durée : 6 heures

Modérateurs : Dominique V – à élire

Rapporteur : Bernard D

Administrateur : Annie S

Responsables comités nationaux : justice Sylvie L – santé Jeannot R

Secrétaire technique : Nathalie L

#### *Délégués titulaires membres de la commission*

PACA	SE	3	Bruno B	LANGUEDOC ROUSSILLON	SE	1	Dominique R
ILE DE FRANCE	CPI	2	Dominique V	FRANCHE COMTE	NE	1	Claude D
PARIS INTRAMUROS	CPI	2	Bernard D	POITOU CHARENTES	SO	1	Thierry Q
BRETAGNE	NO	2	Jacques V	NORD PAS DE CALAIS	NO	1	Jean-René C
PAYS DE LA LOIRE	NO	1	Marc V				

Auditeurs libres : Elisabeth COURTOIS, administrateur classe A ; Marion ACQUIER, administrateur classe A ; Alain B délégué adjoint Poitou-Charentes ; Debbie L, déléguée adjointe Corse ; Stéphanie S déléguée adjointe Rhône-Alpes ; Michel L délégué adjoint Pays de la Loire ; Paul BELVEZE administrateur classe A ; Didier B candidat administrateur des services généraux ; Christophe R, délégué commission finances ; Jean-Christophe P, responsable comité national justice entrant.

#### **RAPPORT DE LA COMMISSION INSTITUTIONS**

La commission débute par la prière de la sérénité.

Présentation des délégués et décompte des membres votants : 9. Majorité simple, 5 et majorité aux deux tiers 6.

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

Tour de table de régions axée sur trois domaines d'actions : santé, justice, relations avec les services sociaux, les entreprises et collectivités.

Synthèse :

- Constat moins prononcé qu'à la conférence 2016 sur le manque de serviteurs
- La mise en place de référent des actions a été bénéfique.
- Meilleure communication dans plusieurs régions grâce à la diffusion des plannings d'interventions
- Contacts en hausse avec les CSAPA (Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie), les CCAS (Centre communaux d'actions sociales) et les assistantes sociales qui sont très demandeurs
- Plus d'informations publiques auprès des travailleurs sociaux et des élèves infirmiers
- L'utilisation de la « théorie du compas » a permis aux groupes de mutualiser des actions de 5<sup>ème</sup> tradition.

1/ Le comité permanences & internet a été saisi de la demande des comités santé et justice pour la visibilité des actions nationales sur le site.

Les délégués votent à l'unanimité la classification des actions santé et justice sur le site selon les 13 régions administratives actuelles.

2/Présentation du projet patient expert par Marion ACQUIER-BACHELARD, administrateur classe A.  
Cf. page 54 du dossier de préparation.

Après débat et réflexion des délégués, ils approuvent à l'unanimité que cette formation individuelle, suivie à titre personnel, apporte un réel atout pour faciliter les rapports avec les institutions et améliore la visibilité de l'UAA. Chaque candidature sera adressée aux services généraux.

3/ Les délégués n'ont pas vu l'intérêt de renommer les comités du pôle institutions.

4/ Avis complémentaire sur les questions 1 et 2 Paris Intramuros page 36 du dossier de préparation

Les délégués souhaitent que les documents précédemment utilisés par le BRESS soient actualisés et mis sur le site national AA (travaux en cours par le comité des relations publiques).

Les délégués se chargeront de motiver les groupes afin de transmettre auprès de la région, puis des comités nationaux, les renseignements concernant les diverses actions faites, via les correspondants.

Il est rappelé aux correspondants santé l'importance d'aider les groupes à prospecter auprès des médecines du travail.

5/Avis complémentaire sur la question 4 Ile de France page 34 du dossier de préparation

Suggestions pour améliorer la visibilité des groupes :

- Inviter les alliés naturels aux anniversaires de groupe ou d'amis
- Affichage électronique sur les panneaux lumineux de la ville, encart dans les bulletins municipaux
- Participation aux forums des associations et se rendre visible grâce aux supports élaborés par le comité des relations publiques
- Fiche de liaison régionale renseignant sur les contacts presse, radio, média, mairie afin qu'ils soient informés lors de manifestations AA régionales.

6/Avis complémentaire aux réponses du comité finances aux questions 27 Paris Intramuros et question 1 Poitou Charentes, page 26 du dossier de préparation. Collaboration/affiliation

Les débats et réflexions des délégués les amènent à la conclusion suivante : extrait de la brochure FP29 page 7 : aucune règle absolue ne peut être établie d'avance et prévoir dans tous les cas quant à l'endroit exact où tracer la ligne entre collaboration et affiliation. Le contexte varie d'un cas à l'autre et selon le moment. Il faut savoir faire preuve de jugement dans chaque situation particulière, et la connaissance de l'expérience des AA dans ce domaine est un atout.

Extrait de « Collaborons avec nos amis » distribué par AAWS : Aujourd'hui, la suggestion de Bill W. est suivie fidèlement. Le conseil des services généraux des AA et la conférence des services généraux ont chacun leur comité sur la collaboration avec les milieux professionnels. Ces comités permettent au mouvement de traduire en actions, à la grandeur du continent, cet esprit de cordialité. Le comité du conseil offre sa collaboration aux agences gouvernementales et privées, de même qu'aux professionnels et aux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'alcoolisme.

Concernant la résolution n°1 2016 de la commission institutions et sa réalisation, la commission vote à l'unanimité qu'il n'y a pas eu affiliation mais collaboration avec la Direction de l'administration pénitentiaire. La réponse a été portée à la connaissance de la commission finances.

7/Visionnage des films correspondant à la réalisation de la résolution 1 2016, pôle institutions, avec la commission pôle communication.

La commission vote à la majorité de 7 oui, 1 non sur 8 voix exprimées que le film correspond au cahier des charges. Bernard D, qui a voté non, exprime que le film a rempli sa mission mais ne correspond au cahier des charges décrit dans la résolution.

8/Actions à mener en 2017 par les comités de groupes, les districts, les comités régionaux, les comités nationaux (réponse en partie à la pétition dite des minoritaires de 2016)

Au niveau national :

- Mise à jour du guide information publique (en cours par le comité relations publiques)
- Actualisation du guide santé, entreprises, services sociaux
- Rédaction d'un guide justice

Au niveau régional :

- Transmettre régulièrement les actions faites dans les groupes aux correspondants ou comité régional

- Améliorer la communication
- Après chaque action en informer les correspondants

Au niveau du groupe :

- Le RSG est le serviteur en charge de transmettre les informations, il est le lien entre le groupe et la région d'où l'importance d'élire un RSG dans chaque groupe
- Importance de renseigner les fiches de liaison sur la vie des groupes pour une meilleure information et favorisant ainsi la communication à l'intérieur et à l'extérieur des groupes
- Remettre au centre du groupe l'importance du RSG
- Utiliser les brochures FP16, FP19 et FF12 (bientôt disponible)
- Utiliser le site AA France où tous les documents sont disponibles dans l'espace pour les membre. Cf. JSG 146 P26

9/Election des modérateurs de la commission pôle institutions de la conférence 2018 :

Jacques V et Bernard D sont élus à la majorité 8/9 voix exprimées, modérateurs de la commission.

Claude D est élu à l'unanimité 9/9 voix exprimées, rapporteur de la commission.

10 /Le rapport a été relu et validé par les délégués. Ils souhaitent que la commission dispose de plus de 6 heures.